



Communiqué occasionnel – information réglementée
Ternat, le 7 août 2017

PUBLICATION CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 15 DE LA LOI DU 2 MAI 2007: DECLARATION TRANSPARENCE

Publication conformément à l'article 15 de la Loi du 2 mai 2007 : Déclaration de transparence

Conformément à l'article 15 de la Loi du 2 mai 2007 relative à la publication des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé (la « Loi de Transparence »), Retail Estates sa déclare que suite à l'augmentation du capital par apport en nature de 29 juin 2017, le capital total de Retail Estates sa s'élèvera à 211.112.425,36 EUR et sera représenté par 9.382.612 actions ordinaires entièrement libérées. Il n'existe pas d'actions privilégiées ou d'actions sans droit de vote, ni d'obligations convertibles ou bons de souscription donnant droit à des actions. Chacune de ces actions donne droit à une seule voix à l'assemblée générale. Ces actions représentent donc le dénominateur à des fins de notifications dans le cadre de la réglementation relative à la transparence. Outre les seuils légaux, article 10 des statuts de Retail Estates sa prévoit, en application de l'article 18, §1, de la Loi du 2 mai 2007, un seuil statutaire complémentaire de 3%. Cette information a déjà été publiée dans le communiqué de presse du 3 juillet 2017. À partir du 1 août 2017 toutes les actions sont cotées à Euronext Bruxelles.

À PROPOS DE RETAIL ESTATES SA

Retail Estates sa est une société immobilière réglementée publique spécialisée dans certains créneaux de marché et particulièrement dans la mise à disposition de magasins situés en périphérie des agglomérations ou le long des axes routiers menant aux centres urbains. Retail Estates sa achète ces biens immobiliers à des tiers ou les construit et les commercialise pour son propre

compte. Les immeubles ont une superficie variant entre 500 m² et 3.000 m². Un immeuble commercial typique représente une superficie moyenne de 1.000 m². Retail Estates est actif en Belgique depuis 1998 et aux Pays-Bas depuis 2017.

Au 30 juin 2017, Retail Estates sa détient en portefeuille 726 immeubles, pour une surface commerciale de 834.386 m². Le taux d'occupation du portefeuille belge, mesuré en m² loués atteint 98,13 %. Le taux d'occupation des 5 parcs commerciaux néerlandais s'élève à 98,18 %.

Au 30 juin 2017, les experts immobiliers indépendants ont estimé la juste valeur du portefeuille immobilier consolidé de Retail Estates sa à 1.150,92 millions EUR.

Cotée sur Euronext Bruxelles, Retail Estates sa possède le statut de société immobilière réglementée publique. Au 30 juin 2017, la capitalisation boursière de ses actions s'élève à 748,54 millions EUR.

DÉCLARATIONS PRÉVISIONNELLES

Le présent communiqué de presse contient un certain nombre de déclarations prévisionnelles. Les risques et incertitudes qui pèsent sur de telles prévisions peuvent impliquer que les résultats réels s'écartent considérablement des résultats annoncés par lesdites déclarations prévisionnelles dans la présente déclaration intermédiaire. L'évolution de la situation économique et les facteurs commerciaux, fiscaux et conjoncturels, notamment, sont les principaux facteurs susceptibles d'influencer les résultats.

Ternat, le 7 août 2017

Jan De Nys, administrateur délégué de Retail Estates sa

Pour toute information complémentaire :

Retail Estates sa, Jan De Nys – CEO, tél. 02/568 10 20 – 0475/27 84 12

Retail Estates sa, Kara De Smet – CFO, tél. 02/568 10 20 – 0496/57 83 58

Retail Estates sa, Paul Borghgraef – Président, tél. 02/568 10 20 – 0475/42 98 03

